DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU JEUDI 20 AVRIL 2017

COURRIER ARRIVÉ LE:
28 AVR. 2017
S/PREFECTURE DE POINTE-À-PITRE

N°2017- CC-2017-4S-DAJA-22

L'An Deux Mille Dix-Sept, le Jeudi 20 du mois d'Avril à dix-sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviéra du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DUPONT, Président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER - Jean-Claude PIOCHE - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Philippe TROUPE - Mme Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Mmes Marie-Flore DESIREE - Paulette LAPIN - MM. Christian THENARD – José SEVERIEN – Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Maguy THOMAR – Roberte MERI – Liliane MONTOUT - Valérie HUGUES – M. Duniere AGLAS – Mme Mariette MANDRET - M. Eric LATCHOUMANIN - Mme Yvanne CHELAMIE ép. LOSBAR – MM. Jean DAIJARDIN - Raymond PARSHAD.

EXCUSES : M. Jean-Claude CHRISTOPHE - Mmes Nadia CELINI – Félicienne GANTOIS – Sylvia LAPTES - M. Lucien GALVANI - Mmes Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL - Michelle MAXO - Diana PERRAN - Isabelle BOSSU ép. JEANJEAN - Nathalie CHOURO ép. BRACAT - M. Jean-Luc PERIAN.

ABSENTS : Mme Ghislaine GISORS - M. Cédric CORNET - Mme Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND – M. Jean FAHRASMANE – Mme Cynthia DINANE – M. René NOEL.

Monsieur Jocelyn CUIRASSIER a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

****

OBJET : CREATION D'UNE UNITE DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES SUR LE TERRITOIRE DE LA CARL

Vu les articles L2224-13 et L5216-5 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement et la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et leurs décrets d'application,

Vu le décret n°2016-288 du 10 mars 2016 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets,

Vu l'arrêté préfectoral du 17 février 2016 actant la prise de compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés (DMA)» de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant (CARL),

Vu la délibération n°2017-CC-2017-DSCT-04 en date du 26 janvier 2017 portant report de l'adhésion de la CARL au SYVADE,

Vu le compte rendu de la CTAP du 15 mars 2017,

Considérant la restitution de l'étude de faisabilité d'une unité de valorisation des déchets en Grande Terre intervenue ce jour devant le Conseil communautaire,

Considérant que la création d'une unité de traitement des déchets ménagers et assimilés ayant vocation à traiter le gisement de DMA de la CARL, et le cas échéant de la Communauté d'Agglomération du Nord Grande Terre, apparaît une opportunité favorable à une optimisation très substantielle des coûts de traitement de ces déchets,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, A L'UNANIMITE :

Article 1 : D'acter le principe de la création d'une unité de traitement des déchets ménagers et assimilés implantée sur le territoire de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant, ou le cas échéant sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre en partenariat avec cette dernière.

Article 2 : De diligenter les études opérationnelles complémentaires visant à définir avec précision le process, le site d'implantation et les modalités de gestion de cette unité de traitement.

Article 3 : D'autoriser le Président à prendre toutes les mesures relatives à la mise en œuvre des présentes dispositions.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le, 28 AVR. 2017

Et publication ou notification le,

02 MAI 2017

Fait et délibéré à Gosier, le 20 Avril 2017

Pour extrait certifié conforme

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT

Jean-Pierre DUPONT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT

COURRIER ARRIVÉ LE:
28 AVR. 2017
S/PREFECTURE DE POINTE-À-PITRE